



Jules Cros (1886-1943)

La mort à Montluc d'un commissaire

Âgé de 54 ans, le commissaire de police Jules Cros, est en 1940, chef de la sûreté de Lyon. En 1941, avec l'aide de l'inspecteur Fernand Clément, il laisse s'évader trois individus retenus dans les locaux de la police, après avoir appris qu'ils appartiennent à la Résistance. Il informe par ailleurs l'entourage d'André Philip, membre du Comité directeur de Libération-Sud, que la Gestapo s'intéresse à lui. Sanctionné, il est muté au commissariat du quartier des États-Unis. Le commissaire Jules Cros et l'inspecteur de police Fernand Clément sont bientôt révoqués par le gouvernement de Vichy. Le 20 mai 1943, Jules Cros est arrêté par la Gestapo. Il est interné à Montluc.

Le 8 juin 1943, le commissaire Richard, adjoint du commissaire central de Lyon, est convoqué par Klaus Barbie au siège de la Gestapo. Celui-ci l'invite à venir constater le décès à la prison de Montluc de « l'ex-commissaire » Cros. Son corps est découvert dans la cellule 51, mais son positionnement laisse suspecter qu'il a été « replacé ». Le médecin allemand de la prison affirme que la mort constatée à sept heures du matin, remonterait trois heures plus tôt et serait due à une embolie.

Un détenu affirmera avoir vu le commissaire Cros, dans la soirée du 7 juin, au retour d'un interrogatoire, le visage tuméfié. L'autopsie effectuée à l'institut médico-légal de Lyon relèvera deux érosions cutanées superficielles dans la région fronto-pariétale gauche mais attribuera le décès à « une crise hypertensive survenue chez un sujet en médiocre santé. » On ne retrouvera aucun témoin pouvant attester des circonstances de la mort de ce fonctionnaire de police entré en résistance.